

Atteinte à la dignité d'un agent souffrant de handicap

Le 04 février 2026.

L'UFAP-UNSa Justice de Varennes-le-Grand dénonce les faits d'une extrême gravité d'atteinte à la dignité d'un agent souffrant de handicap survenus au sein de l'établissement le 19 janvier 2026.

L'attachée d'administration, en passant à la porte d'entrée principale devant plusieurs agents du service BMLF s'est laissé aller à une remarque ignoble à l'encontre de notre camarade, contraint de se **déplacer en permanence avec des béquilles compte tenu de son handicap** :

« Eh ben ! Ici, il y en a qui sont dans un sale état ! »

Ces propos dégueulasses ont provoqué **stupeur** et **indignation** dans les rangs des personnels et traduisent un mépris profond, incompatible avec les valeurs du service public. Et d'autant plus pour un cadre qui n'en est pas à son coup d'essai !

Notre organisation syndicale avait déjà alerté sur les écarts de comportements lunaires de cette cadre venue des armées qui a un comportement toxique et inadapté avec les personnels et qui ne fournit aucun effort pour participer à l'effort collectif au sein des services administratifs en grandes difficultés.

Le bureau local UFAP-UNSa Justice de Varennes-le-Grand refuse catégoriquement que de tels propos soient banalisés, minimisés ou passés sous silence ! Ils sont la suite logique d'une succession d'incidents, qui, à force d'être pris à la légère par la direction, vont de plus en plus loin.

Comme si la dégradation des conditions de travail des personnels et la violence quotidienne de la population pénale ne suffisaient pas, voilà qu'il faut faire avec une cadre « pseudo victimes » qui n'a pas compris que pour être respectée il faut être respectable.

La dignité des personnels pénitentiaires n'est pas négociable.

Nous exigeons que l'administration prenne ses **responsabilités** et agisse afin de garantir un environnement de travail **sain, respectueux** et conforme aux principes fondamentaux du service public.

Si c'est un agent avait tenu de tels propos, il y a fort à parier que la réaction aurait été plus immédiate !

Nous nous tenons aux côtés de notre camarade pour l'accompagner dans les démarches qu'il voudra entreprendre et c'est en responsabilité que notre organisation syndicale appelle au départ de cette attachée qui n'a clairement plus sa place en nos murs !

Le bureau local UFAP-UNSa Justice de Varennes-le-Grand